

Les Agences Régionales de Santé (ARS) sont en charge de décliner les orientations nationales définies par le Ministère de la Santé dans la stratégie nationale de santé et ce à l'échelon régional, tout en tenant compte des spécificités de celui-ci. Elles veillent ainsi au respect de la réglementation et accompagnent les partenaires et structures de terrain (Etablissements de santé, structure et service médico-sociaux, acteurs de la prévention...) en contact des usagers, et ce afin d'offrir des dispositifs de santé efficaces et de qualité à la population.

L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DES HAUTS DE FRANCE RECRUTE

SA / SON :

CHARGE DE MISSION « CONTRACTUALISATION, COOPERATIONS ET PLANIFICATION DE L'OFFRE DE SOINS EN ETABLISSEMENTS DE SANTE » (H/F) - Poste situé à Lille ou Amiens -

Le poste est situé au sein de la Direction de l'Offre de Soins, qui couvre les champs d'activité suivant :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma régional de santé
- Réguler l'offre de soins, planifier, programmer les activités des offreurs de soins
- Autoriser les activités de soins et d'équipements matériels lourds
- Contractualiser et allouer les ressources
- Garantir la performance, l'efficacité, la qualité et la sécurité du système de santé, des soins et des produits de santé
- Assurer l'animation territoriale et l'accompagnement des offreurs de soins

La Direction de l'Offre de Soins est composée, outre le bloc direction, de 3 sous-directions et 15 services répartis comme suit :

- Des pôles de proximité :
 - Pôle de proximité territorial Somme
 - Pôle de proximité territorial Aisne
 - Pôle de proximité territorial Oise
 - Pôle de proximité territorial Nord
 - Pôle de proximité territorial Pas de Calais
- Sous Direction Ambulatoire :
 - Service Accès aux soins non programmés et Transports Sanitaires
 - Service Gestion et Formation des Professionnels de Santé
 - Accès aux soins sur les territoires, Parcours coordonnés et coopération
- Sous Direction Performance, efficacité, qualité de l'offre de soins et produits de santé/biologie :
 - Service Analyse financière
 - Service Amélioration de l'efficacité
 - Service Information médicale et T2A
 - Cellule Produits de santé et Biologie
- Sous Direction Etablissements de Santé :
 - Service Planification, autorisation et contractualisation
 - Service Allocation de ressources
 - Service Gestion des Ressources Humaines Hospitalières

La sous-direction établissements de santé est plus directement en charge de :

- La planification dans le domaine hospitalier ;
- La politique régionale de contractualisation et des autorisations sanitaires ;
- L'allocation de ressources aux établissements de santé ;
- La gestion et le suivi des ressources humaines hospitalières, ainsi que des relations avec les organisations syndicales.

La sous-direction apporte également sa contribution au pilotage de projets transversaux. Elle contribue particulièrement à l'élaboration des stratégies médicales de territoire et co-pilote les opérations de recomposition de l'offre hospitalière et de mise en place des coopérations institutionnelles hospitalières. Elle assure le secrétariat de la CSOS.

La sous-direction est composée de trois services :

- Planification-autorisation-contractualisation.
- Allocation de ressources : suivi des évolutions nationales des modes de financement des activités hospitalières ; pilotage des campagnes budgétaires et suivi des dotations budgétaires régionales ; au sein du dispositif mis en place pour la gestion du FIR, pilotage et suivi des crédits hospitaliers du FIR ; élaboration des conventions et décisions de financement, notification des dotations aux établissements de santé ; évaluation des financements attribués par mission et par établissement, en lien avec le service planification-autorisation-contractualisation ;
- Gouvernance et Gestion des ressources humaines hospitalières : gouvernance des établissements publics de santé : fixation de la composition des conseils de surveillance, examen des demandes d'évolution des directions des établissements publics de santé et, en lien avec la direction de l'offre médico-sociale, de celles des établissements médico-sociaux publics, préparation des décisions d'intérim, suivi de la carrière des DH/D3S en lien avec le CNG, pilotage de la campagne d'évaluation de ceux-ci ; support au dialogue social, suivi des mouvements sociaux ; mesures d'accompagnement social : CLACT, aides à la modernisation, qualité de vie au travail ; gestion des dossiers relatifs aux postes médicaux et non médicaux de la FPH ; bilans sociaux ;

Au sein de la sous-direction :

- **le service Planification Autorisation Contractualisation** est chargé :
 - de contribuer à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation du schéma régional de santé pour ce qui concerne en particulier la politique hospitalière ;
 - de contribuer à l'élaboration des stratégies médicales de territoire et aux réflexions sur les coopérations hospitalières, notamment pour ce qui concerne les groupements hospitaliers de territoire et les groupements de coopération sanitaires ;
 - de contribuer à l'évaluation des financements attribués par mission et par établissement sous l'égide du service allocation de ressources ;
 - de piloter la contractualisation entre l'ARS et les établissements de santé ;
 - de piloter l'instruction des demandes d'autorisation hospitalières, d'activités de soins, d'équipements matériels lourds (EML) et de pharmacies à usage intérieur (PUI), ainsi que de co-piloter les reconnaissances et labellisations en lien avec les référents médicaux
 - de préparer les décisions et d'instruire les recours en lien avec le service des affaires juridiques ;
 - de piloter les contrôles de conformité
 - Il assure par ailleurs le secrétariat de la CSOS.

Rattaché(e) au responsable du service «Planification Autorisation Contractualisation », la/le Chargé(e) de mission est particulièrement en charge de :

MISSION 1 : Référent sur la contractualisation des établissements de santé:

- Pilote et anime la stratégie de contractualisation (CPOM) au sein de la sous-direction, en lien avec les autres services de la sous-direction et de la DOS ;
- Etablit et assure le suivi de l'état des lieux des CPOM hospitaliers
- Accompagne et conseille les pôles territoriaux et autres services concernés, dans le cadre de l'élaboration des contrats, de leurs évolutions et de leurs évaluations ;
- Référent régional pour la DGOS sur ce thème

MISSION 2 : Référent sur la coopération entre établissements de santé :

- Analyse, au fil de l'eau, des demandes d'approbation des conventions constitutives (et de leurs avenants) des GCS, en étroite collaboration avec le Service des Affaires Juridiques ;
- Assure l'état des lieux et le suivi permanent des GCS et GIE de la région ;
- Référent régional sur les GHT, en binôme avec la référente médicale de la sous-direction et en étroite collaboration avec les pôles territoriaux de proximité.

MISSION 3 : Référent régional, pour la DOS, des thématiques suivantes

- Hôpitaux de proximité : piloter le processus de labellisation, impulser / mettre en œuvre / assurer le suivi des procédures permettant l'adaptation de l'offre de soins, animer le réseau des établissements concernés, en lien étroit avec le service allocation de ressources et la sous-direction en charge du 1er recours.
- Addictions, en lien étroit avec le référent thématique transversal de l'ARS.
- Santé justice : en lien étroit avec le référent thématique transversal de l'ARS :

- Soins aux détenus ;
- Soins aux victimes et aux gardés à vue (compétence du Ministère de la Justice mais thématique sur laquelle l'ARS est régulièrement interpellée) : unités médico judiciaires et unités médico légales
- Cellules d'urgence médico-psychologiques.
- Obésité : Suivi et animation de l'offre régionale dédiée, en lien avec la référente transversale de l'ARS.
- Troubles du comportement alimentaire : appui à la structuration d'une offre dédiée en région, en lien avec les référents psychiatrie et nutrition de l'ARS.

L'agent pourra être amené à accomplir toute autre mission en rapport avec son positionnement et nécessaire au bon fonctionnement du service, de la sous-direction ou à la gestion des dossiers urgents.

Partenaires internes :

- Autres services de la Sous-Direction
- Direction de l'Offre médico-sociale
- Direction de la Stratégie et des Territoires
- Pôles de proximité territoriaux de la DOS
- Service des affaires juridiques

Partenaires externes :

- Etablissements de santé
- Ministère en charge de la santé

Spécificités liées au poste : déplacements fréquents : horaires tardifs (permis B requis)

Lien étroit avec plusieurs référents thématiques.

Conditions administratives d'embauche :

STATUT	Recrutement par	Niveau / Rémunération
Fonctionnaire titulaire	Mutation (1)	Inspecteur(trice) des Affaires Sanitaires et Sociales ou Attaché(e)** / Groupe Rfseep III : maintien garanti de la rémunération ad minima (hors primes spéciales)
Agent en CDI dépendant des CC OSS*	Mutation (2)	Niveau 6 ou 7 (selon profil/expérience) : Règles des 105% (points d'expérience conservés)
Autre	Contrat à durée déterminée de 3 ans	Contrat de Droit Public Niveau 3 (en référence au cadre de gestion) Selon expérience : Entre 24 et 35 KE bruts

* Conventions Collectives des Organismes de Sécurité Sociale

(1) selon Fonction publique d'appartenance (hors CAP de mutation : détachement par arrêté ou sur contrat)

(2) un nouveau contrat de travail UCANSS est établi

(3) pouvant être renouvelé

Compétences requises* pour le poste :

Compétences*	Niveau*
SAVOIRS :	
PROCESSUS METIER	3
ORGANISATION DU SYSTEME DE SANTE / FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	4
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	4
LOGICIELS METIERS	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
CONDUITE DE PROJET	3
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE REcul / ANALYSE	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
VEILLE (REGLEMENTAIRE / TECHNIQUE)	2
SAVOIR-ETRE :	
RIGUEUR	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	3

DIPLOMATIE / PEDAGOGIE	2
PRISE DE DECISION / ARGUMENTATION	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

*cf. Dictionnaire des compétences de l'ARS Hauts-de-France.

Comment candidater ?

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à l'adresse suivante :

ARS-HDF-DRH-CANDIDATURES@ars.sante.fr

Date limite de dépôt : le 19/10/2020

Informations sur le poste :

M.Guillaume BLANCO : 03.62.72.79.12 / guillaume.blanco@ars.sante.fr